

AP 5 : LA MISE EN PLACE D'UN OUTIL DE GESTION

Activités du référentiel – épreuve E4 - 2022

- **GESTION DU PATRIMOINE INFORMATIQUE**
- **TRAVAIL EN MODE PROJET**
- **MISE A DISPOSITION DES UTILISATEURS D'UN SERVICE INFORMATIQUE**

MISSIONS

Afin d'améliorer la qualité du service support rendu aux utilisateurs, notamment dans le cadre du télétravail, le DSI vous demande de mettre en place l'outil GLPI.

Il vous est alors demandé :

- De présenter cet outil (fonctionnalités, licence et ressources numériques nécessaires pour son déploiement) avec la possibilité de faire de la gestion d'inventaire (présentation d'une solution de gestion d'inventaire couplée à GLPI)
- D'installer et de configurer cet outil
- De valider cela par une phase de test
- De rédiger une procédure à destination de vos utilisateurs afin de leur faciliter la prise en main de cet outil et leur futur usage.

PLANNING DU PROJET

- Remise des dossiers écrits et intégration des documents individuels au portefeuille de compétences le 26 avril
- Présentation individuelle sur table de l'intégration de GLPI : 26 avril

REALISATIONS ET LIVRABLES

- Les travaux écrits sont réalisés en groupe de 2 ou 3 étudiants
- Un dossier écrit, paginé, dactylographié devra être remis pour chaque groupe contenant toutes les missions, la procédure sera mise en annexe
- L'installation de GLPI devra être réalisée et testée sur chaque machine de chaque membre de l'équipe projet
- Vos travaux et présentations doivent respecter des règles d'exigence professionnelle tant dans la forme (orthographe, syntaxe, vocabulaire...) que dans les démarches (fiabilité des sources, rigueur des travaux, faisabilité et adaptabilité...)
- Les documents créés pour l'entreprise devront comprendre une page de garde avec au minimum les mentions suivantes : nom de l'entreprise, titre du document, auteur, validateur, date de création, version, date de validation, destinataires, mode de diffusion du document, nombre de pages.